



CLUB D'ÉCOLOGIE
INDUSTRIELLE
DE L'AUBE

Formulaire d'adhésion au Club d'Écologie Industrielle de l'Aube

Si vous souhaitez devenir membre de l'association « Club d'Écologie Industrielle de l'Aube », il vous suffit, en premier lieu, de **remplir ce formulaire** et de le retourner signé, ainsi que la **charte du nouvel adhérent** et **votre logo**, aux coordonnées figurants en bas de page.

Nature de l'organisme	Critère	Montant annuel de la cotisation
Représentations professionnelles ou assimilées	Budget ≤ 1 Million €	300 €
	Budget > 1 Million €	700 €
Entreprises ou assimilées	Chiffre d'affaires ≤ 0,5 Million €	300 €
	Chiffre d'affaires compris entre 0,5 Million € et 2 Millions € inclus	500 €
	Chiffre d'affaires > 2 Millions €	700 €
Collectivités ou assimilées	Population ≤ 15 000 habitants	300 €
	Population comprise entre 15 000 et 150 000 habitants inclus	500 €
	Population > 150 000 habitants	700 €
Institutions, agences de développement économique, comités d'expansion, agences de l'état ou assimilées	Budget ≤ 1 Million €	300 €
	Budget > 1 Million €	700 €
Etablissements d'enseignement et recherche		300 €
Personne qualifiée (cas particulier de certains membres partenaires)		30 €
En accord avec l'Article 5 et l'Article 7 des statuts de l'association, et sur décision du Bureau (cas particulier de certains membres partenaires)		0 €

Les modalités d'adhésion sont définies dans le règlement intérieur et les statuts de l'association, disponibles sur notre site internet :

<http://www.ceiaube.fr>

☐ Mon entreprise / organisme bénéficie du parrainage de pour son adhésion.

Organisme

Entreprise / organisme :
Secteur d'activité :
Adresse :
Code postal et ville :
Téléphone : N° de SIREN :
Site internet :
Chiffre d'affaires N : € Chiffre d'affaires N-1 : € Nombre de salariés :

Nature de l'organisme

- ☐ **Une représentation professionnelle** (chambres consulaires, syndicats professionnels, fédérations professionnelles, interprofessions, associations, etc.)
Budget : ☐ ≤ 1 million € ☐ > 1 million €
- ☐ **Une entreprise** (industrie, artisanat, service, commerce, exploitations agricoles, sociétés d'économie mixte, etc.)
Chiffre d'affaires : ☐ ≤ 0,5 million € ☐ entre 0,5 et 2 millions € ☐ > 2 millions €
- ☐ **Une collectivité** (collectivités territoriales, syndicats et groupements divers de collectivités, etc.)
Compétent(e) dans le(s) domaine(s) suivant(s) :
☐ Le développement économique,

- ☐ L'aménagement du territoire,
☐ L'environnement (déchets, énergie, eau, etc.),
☐ Autre :

Population : ☐ ≤ 15 000 hab. ☐ entre 15 000 et 150 000 hab. ☐ > 150 000 hab.

- ☐ **Une institution ou une agence de développement économique** (institutions, agences diverses, agence de développement économique, comités d'expansion, etc.)

Compétent(e) dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

- ☐ Le développement économique,
☐ L'aménagement du territoire,
☐ L'environnement (déchets, énergie, eau, etc.),
☐ Autre :

Budget : ☐ ≤ 1 million € ☐ > 1 million €

- ☐ **Une personne qualifiée** de la société civile dont le domaine d'expertise est :

- ☐ **Un établissement d'enseignement et/ou de recherche**

Contacts

Contact principal :

Titre :
 Nom :
 Prénom :
 Fonction :
 Téléphone :
 Fax :
 E-mail :

Contact supplémentaire à mettre en copie des échanges :

Titre :
 Nom :
 Prénom :
 Fonction :
 Téléphone :
 Fax :
 E-mail :

Commentaires

.....

Engagement

- ☐ **Je déclare, au nom de l'organisme que je représente, avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association, et être en accord avec leur contenu.**

Fait le à

Signature du représentant légal :

Cachet de l'organisme

Charte du nouvel adhérent au Club d'Écologie Industrielle de l'Aube



Le Club d'Écologie Industrielle de l'Aube (CEIA) est une association loi 1901 qui rassemble des décideurs publics et privés du Département de l'Aube afin de créer un réseau d'échange, d'information et d'incitation à la réalisation de projets innovants d'écologie industrielle et territoriale. Véritable lieu convivial de réflexion, le Club a pour ambition d'accompagner le développement des entreprises et des territoires vers la performance économique et environnementale.

Les membres du CEIA ont défini l'implication et la proximité comme fondements des relations qui les unissent et qui permettent d'échanger de l'information en vue d'échanger, ensuite, des flux de matière, d'eau ou d'énergie.

Afin de s'assurer d'une éthique partagée, la présente charte a été élaborée. En signant ce document au moment de sa candidature à l'entrée dans l'association, chaque nouvel adhérent s'engage à adopter les règles suivantes :

1. Contribuer activement à l'atteinte de la vision portée par le Club d'Écologie Industrielle de l'Aube, en répondant notamment aux sollicitations de l'association (Assemblées générales, groupes de travail, actions collectives, visites, ateliers, etc.).
2. Répondre, dans la mesure du possible, aux sollicitations des autres membres du CEIA afin de renforcer et de démultiplier les actions de chacun, de créer des synergies et de promouvoir les événements ou bonnes pratiques.
3. Respecter et partager les valeurs de l'association, à savoir l'implication et l'engagement, la proximité et la convivialité ainsi que le pragmatisme et le professionnalisme.
4. Être solidaire de l'association et de ses membres, vis-à-vis de l'extérieur. Chaque membre de l'association est porteur individuellement de la stratégie collective et, à ce titre, responsable de sa promotion.
5. Promouvoir le Club d'Écologie Industrielle de l'Aube en faisant état, aussi souvent que possible, de son appartenance à l'association.
6. Respecter l'égalité (1 membre = 1 voix) et l'indépendance dans la gouvernance démocratique de l'association.
7. Respecter le droit de confidentialité, lorsqu'il est requis.

Nom : | Prénom :
Organisme : | Fonction :
Fait à, le

Signature du nouvel adhérent

Cachet du nouvel adhérent

Participez au Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube !



PRÉSENTATION DU CLUB D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE DE L'AUBE

Le Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube (CEIA) est une association loi 1901 qui rassemble des décideurs publics et privés, principalement du département de l'Aube, afin de créer un réseau d'échange, d'information et d'incitation à la réalisation de projets innovants d'écologie industrielle et territoriale (EIT). Véritable lieu convivial de réflexion, le CEIA a pour ambition d'accompagner le développement des entreprises et des territoires vers la performance économique et environnementale.

Les membres du CEIA ont défini l'implication et la proximité comme fondements des relations qui les unissent et qui permettent de partager de l'information en vue d'échanger, ensuite des flux de matières d'eau ou d'énergies. Au sein de l'association, les adhérents respectent des valeurs communes, à savoir l'implication et l'engagement, la proximité et la convivialité ainsi que le pragmatisme et le professionnalisme.

Les membres du Club ont arrêté, au-delà de la gestion courante et du développement de l'association, une feuille de route lisible et ambitieuse, comprenant 4 actions majeures :

- Une offre de services pour nos membres et le territoire autour de l'écologie industrielle et territoriale et de l'économie circulaire (vides-greniers d'entreprises, achats groupés d'énergie verte, groupe de travail sur la bioéconomie du Pôle Européen du Chanvre, etc.) ;
- La coordination de réseaux d'acteurs à l'échelle du Grand Est : le réseau « Collectif Grand Est » sur l'économie circulaire et le réseau des animateurs EIT Grand Est ;
- L'initiation d'une nouvelle dynamique à l'aide du déploiement sur le terrain départemental de la démarche du NISP (National Industrial Symbiosis Program) à travers des ateliers d'identification de synergies inter-entreprises et de groupes de travail dédiés ;
- L'organisation des Rencontres Francophones de l'Ecologie Industrielle et Territoriale tous les deux ans et de divers événements autour de de l'écologie industrielle et territoriale et de l'économie circulaire.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Au sein du Club, les membres bénéficient :

- De **mis en relation** au sein du réseau du Club,
- Du **partage de retours d'expériences** de démarches d'écologie industrielle,
- D'**échanges basés sur la confiance** et le partage de facteurs clés de succès ou de problématiques liées à l'écologie industrielle et au développement durable en général,
- De **visites de sites remarquables** dans l'Aube (et pourquoi pas du vôtre !),
- De **formations courtes** organisées par le Club où vous pouvez également intervenir,
- De la **visibilité lors d'évènements** organisés par le Club ou auxquels le CEIA participe et/ou témoigne,
- De l'**identification du potentiel synergique** de votre organisation lors de groupes de travail entre décideurs publics et privés du territoire,
- D'un **suivi personnalisé** pour la mise en œuvre de ce potentiel,
- De **réductions sur les services** proposés par le CEIA,
- Des **échanges privilégiés avec une animation dédiée**.

A très vite au Club d'Écologie Industrielle de l'Aube !